

Juillet / Août / Septembre 2025

n°43 - Les Novalles de Bozhive

Fermetures durant l'été



La Mairie sera
Fermé du 11 au 17 août et tous
les Samedis du 01 au 24 août

L'Agence Postale sera
Fermée du 15 au 17 août
et le Samedi 30 août

Le tri sélectif avec SIVALOR



Dans le cadre de notre engagement en faveur de l'environnement, et en partenariat avec Sivalor, plusieurs actions sont mises en place pour faciliter le tri des déchets :

- Des autocollants "Stop Pub" sont disponibles gratuitement à l'agence postale pour ceux qui souhaitent limiter la publicité dans leur boîte aux lettres.
- Des sacs de tri sont à votre disposition en mairie : n'hésitez pas à venir en chercher !
- Dès cet été, les associations bénéficieront de poubelles de tri spécifiques lors des manifestations organisées sur la commune.

Ensemble, réduisons nos déchets et améliorons le recyclage. Merci pour votre participation !

Sécheresse

La Haute-Savoie passe au niveau 1 "Vigilance"

En raison d'un printemps sec et d'un enneigement faible, la ressource en eau en Haute-Savoie est en baisse. Les précipitations de mai et début juin n'ont pas suffi à compenser le déficit accumulé. Les débits des cours d'eau atteignent des seuils bas, et certains secteurs sont particulièrement touchés. Face à cette situation, le département est placé en **vigilance sécheresse** depuis le **16 juin 2025**.

Le préfet appelle chacun – particuliers, entreprises, collectivités – à **économiser l'eau** en adoptant des gestes simples pour éviter des restrictions plus strictes à l'approche de l'été.



Économisons l'eau !



Retrouvez l'ensemble des mesures prises
sur le site internet des services de l'État de la Haute-Savoie
www.haute-savoie.gouv.fr



Ayons les bons réflexes pour éviter les départs de feu

9 feux sur 10 sont d'origine humaine et pourraient être évités en adoptant les bons réflexes. Le risque est encore plus important en période de sécheresse. Lorsque la végétation est asséchée par manque de pluie, un départ de feu devient possible et peut se propager rapidement.

FEUX DE FORÊT ET DE VÉGÉTATION

AYONS LES BONS RÉFLEXES POUR PRÉVENIR LES DÉPARTS DE FEUX...



Organiser les barbecues
loin de la végétation



Jeter ses mégots **dans un cendrier** (et non au sol ou par la fenêtre de sa voiture)



Réaliser ses travaux
loin de la végétation
et prévoir un extincteur à portée de main



Stocker les matériaux et produits inflammables (bois, bouteilles de gaz) **dans un abri fermé, éloigné de l'habitation**

... ET SE PROTÉGER DES FEUX



Donner l'alerte en **appelant le 112, le 18 ou le 114** (personnes malentendantes) et tenter de localiser le feu avec précision



S'abriter dans un bâtiment. **La voiture n'est pas un endroit sûr** car facilement inflammable



Rester informé de la situation et écouter les consignes des secours et/ou de la mairie

AYONS LES
BONS RÉFLEXES

feux-foret.gouv.fr

Lancement collecte biodéchets

Après de nombreux mois d'attente, nous vous informons que les conteneurs biodéchets viennent d'être implanté près du garage communal.

COLLECTE DES BIODÉCHETS EN POINT D'APPORT VOLONTAIRE

MODE D'EMPLOI

COMMENT TRANSPORTER ET CONDITIONNER VOS BIODÉCHETS JUSQU'AU POINT D'APPORT VOLONTAIRE ?

Vous pouvez utiliser un bioseau spécifique aux déchets compostables ou un seau de récupération. Un bioseau ajouré sera plus efficace qu'un modèle hermétique car cela limite la formation de jus.



Au fond de votre bioseau, vous pouvez mettre un sac en papier craft afin de faciliter le transfert des biodéchets dans la trappe du conteneur. Vous pouvez réutiliser les sacs en papier kraft quand vous achetez des fruits et légumes ou tout autre sac en papier kraft. N'hésitez pas à les doubler pour une plus grande résistance.



ATTENTION, les sacs plastiques sont interdits même si la mention « compostable » est indiquée dessus ou « biosourcé ».

OÙ DÉPOSER VOS BIODÉCHETS ?

À partir du mois d'août 2024, vous pourrez déposer vos biodéchets sur les points de tri sélectif suivants:

- Boëge: Closerie/Boucherie / Second site en attente
- Bogève: Atelier communal
- Habère-Lullin: Ancienne fruitière
- Habère-Poche: Parking du tonneau (entrée de village côté Villard) et Parking du terrain de foot
- Saint André de Boëge: En attente
- Saxel: Eglise

QUELS SONT LES DÉCHETS ACCEPTÉS ?

1 SEULE QUESTION À SE POSER: Est-ce que je pourrais laisser ce déchet se décomposer au fond de mon jardin? Si la réponse est oui, alors le déchet est accepté!



LÉGUMES ET FRUITS
dont agrumes (crus, cuits, abîmés).



MARC, filtres à café, SACHETS
DE THÉ, dosettes en papier en
petite quantité



PAIN, CÉRÉALES



FLEURS
ET PLANTES FANÉES
sans terre ni pot.



COQUILLES D'ŒUVFS
ÉCRASÉES, noix, noix



RESTE DE REPAS
(pâtes, riz, etc.).



PRODUITS LAITIERS
(fromage, etc.).



VIANDES et petits
os en petite quantité.



POISSONS et arêtes
en petite quantité.



BOÎTES À ŒUVFS
non imprimées.

QUELS SONT LES DÉCHETS REFUSÉS ?



LES DÉCHETS NON MENTIONNÉS DANS CETTE
LISTE SONT REFUSÉS, même si la mention
« compostable » est inscrite sur le déchet !



LES DÉCHETS VERTS doivent être
déposés à la déchetterie (tontes
pelouses, feuilles, branches, broyat, etc.).



Inauguration du composteur de l'école

Vendredi après-midi, à la suite du barbecue de l'école organisé par la mairie, a eu lieu l'inauguration du composteur de l'école.

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), Monsieur le Maire ainsi que les responsables de la commission environnement étaient présents pour cet événement.

Ce projet s'inscrit dans une démarche écologique visant à sensibiliser les élèves au tri des déchets et au compostage.

PROCHAINS EVENEMENTS A NE PAS MANQUER !

Bibliothèque BOGEVE

Exposition Photos

Gilles Place

2 artistes,
une exposition
à découvrir
dans les 4
bibliothèques de la
Vallée Verte



Emile
Sechaud



Entrée libre

Mediathèque
Intercommunale
de la Vallée Verte



*Le P'tit
Marché
de
Bögève*

Commerçants,
producteurs, créateurs
seront présents
dès 16h

Un vendredi par mois

Animation musicale
Buvette associative
Food trucks

Édition 2025

▼▼▼▼▼

11 avril
16 mai
13 juin
11 juillet
8 août

12 septembre
10 octobre
14 novembre

Le P'tit Marché de Bögève

BOGEVE

2 ET 3 AOUT

GRANDE VOGUE

SAMEDI

- Broche Bogèvane au porc à 19H
- Grand Bal des années 80

DIMANCHE

- Manèges 1/2 Tarif
- Vide grenier
- Repas le midi 22€ sur réservation - Filets de perches
Gratuit pour les 0 - 7 ans / 8 - 12 ans = 12€
- Nombreuses animations

Réervations : 04 50 36 63 61

Evènement organisé par les associations de Bogève

Pour réserver vos places :
[Cliquez ici](#)



13/09 - Forum des Associations

9h à 12h - Salle des fêtes

A Bogève

Disc Golf
Lecture Gym Ski
Théâtre Trail Judo
Chasse Taïso Gr. des Ainés
APE Foot Rando
Animations Et d'autres....



Fédération
LEUCEMIE ESPoir



Mairie de Bogève - 32 route de Viuz-en-Sallaz - 74250 BOGEVE
04 50 36 62 08 - mairie@bogeve.fr

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Mairie de Bogève.

[Se désinscrire](#)

Envoyé avec

Brevo